

Pose de 1ère pierre à Retiers

La pose de la première pierre Néotoa s'est déroulée ce vendredi 2 juillet, en présence de Monsieur Thierry Restif, Maire de Retiers, Vice-président en charge de la transition énergétique, climatique et environnementale, de Monsieur Luc Gallard, Président de Roche aux Fées Communauté et M. Rogemont, Président de NEOTOA.

À Retiers, le cœur de la ville est en pleine restructuration. La démolition puis la reconstruction de logements au sein de la Résidence Tilleuls est en cours. Initié par la commune et accompagné par Roche aux Fées Communauté à travers le Programme Local de l'Habitat, ce projet porte sur la création de 19 pavillons locatifs rue Paul Daussy.

Soutenir le secteur de l'habitat

Roche aux Fées Communauté s'est donnée comme priorité de soutenir le secteur de l'habitat via son Programme Local de l'Habitat, en accompagnant financièrement notamment la construction des logements sociaux (HLM et privés conventionnés), jouant ainsi un rôle déterminant dans l'aboutissement des projets. Pour répondre à cet objectif de mixité sociale, la Communauté de communes a fait le choix d'équilibrer la répartition entre les différents secteurs en fonction de la demande, de l'offre existante, du défi majeur de la revitalisation des centralités mais aussi des pôles de vie structurés autour des communes, comme ici sur le pôle de Retiers.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs de production - 144 logements sur 6 ans, Roche aux Fées Communauté a décidé de soutenir financièrement les bailleurs sociaux pour les opérations de construction jusqu'à 10.000€ par logement. Ces aides sont principalement conditionnées à l'atteinte de résultats en matière de réduction de la facture énergétique constituant bien souvent pour les ménages un coût supplémentaire annuel de l'ordre de 2 à 3 loyers, d'adaptation où l'enjeu est le logement pour tous en centre ville - proche des services-commerces et équipements et de parcours immobilier pour fixer de nouvelles populations sur le territoire (les jeunes ménages notamment).

La livraison aux locataires est prévue pour le 4ème trimestre 2022.

Dans le but de diversifier et renforcer l'offre de logements locatifs, la décision a été prise de démolir 25 logements vieillissants situés entre les rues du Maréchal-Foch et Pavie.

Néotoa, acteur de l'immobilier pour tous en Bretagne, porte ce projet afin de répondre aux enjeux du territoire et permettre au plus grand nombre d'accéder à un habitat de qualité au prix le plus ajusté.

Ce programme, situé rue Paul Daussy à Retiers, en renouvellement urbain, de 19 pavillons locatifs sociaux, illustre bien cet engagement financier de Roche aux Fées Communauté, avec une aide de 120.000 euros attribuée à Néotoa, pour la construction de 14 logements en PLUS et 5 en PLAI.

A la veille du bilan sexennal du PLH2, Roche aux Fées Communauté aura dépassé son objectif de 144 logements à produire, puisqu'on estime à 151 logements, le nombre de logements neufs aidés par Roche aux Fées Communauté, sur ses 16 communes.

Construction et aménagements

Les futurs pavillons (10 T3 - 8 T4 - 1 T5) seront aménagés de manière à fournir tout le confort nécessaire aux habitants avec une architecture volontairement moderne avec des jeux de volumes. Des couleurs marquées couvriront les façades afin de distinguer chaque logement. Les pavillons seront dotés de garages, terrasses et jardins individuels. Les espaces libres des terrains seront engazonnés et paysagés, des arbres fruitiers et des haies seront plantés.

Pour accompagner ce nouveau projet de construction, la création d'une nouvelle rue est prévue.

Les pavillons seront attribués dans le respect des plafonds de ressources associés.

Financements : Néotoa, Roche aux Fées Communauté, le Département d'Ille-et-Vilaine, l'État et Action Logement.